

Article 21 du Règlement

L'ENVIRONNEMENT

LA SEMAINE NATIONALE DE LA CONSERVATION DES SOLS

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, nous célébrons cette semaine la Semaine nationale de la conservation des sols. Le sol est une ressource qui se dégrade à un rythme alarmant. Au Canada, la dégradation des sols arables coûte annuellement près de un milliard de dollars. Alors que les sols de la Saskatchewan ont pris au-delà de 10 000 ans à se former, ils auront perdu en moins de 100 ans d'exploitation la moitié de leur matière organique.

Voilà pourquoi il faut se réjouir du programme fédéral-provincial de conservation des sols portant des crédits de 500 000 \$ étalés sur trois ans. On veut, par cette initiative, inciter les agriculteurs à adopter des méthodes de gestion des sols et des cultures. Le programme a aussi pour but de sensibiliser le public à la question, de créer des projets pilotes dans les exploitations et de surveiller le niveau de dégradation des sols dans toutes les régions du Canada. La Saskatchewan possède en outre un fonds de développement agricole qui lui permet de mettre à l'essai de nouvelles méthodes agricoles et grâce auquel les agriculteurs tentent par de nouveaux moyens d'assurer la viabilité à long terme des sols et leur productivité. La conférence internationale sur les sols qui se tiendra à Saskatoon en juin 1989, sous l'égide de l'ACDI, viendra appuyer tous ces efforts.

Je félicite tous ceux qui collaborent aujourd'hui à la conservation des sols dans l'intérêt des prochaines générations.

* * *

[Français]

LA CULTURE

HOMMAGE AU CINÉASTE FRÉDÉRIC BACK

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, je voudrais signaler le succès et la consécration sur le plan international qu'a reçu hier un de nos concitoyens. En effet, Frédéric Back a reçu un *Oscar* pour son film *L'homme qui plantait des arbres*. Ce qui est extraordinaire, monsieur le Président, c'est que M. Back a déjà reçu un *Oscar* en 1982 pour son film *Crac*.

[Traduction]

Je voudrais également féliciter l'Office national du film dont le court métrage d'animation *George and Rosemary* a été mis en nomination, ainsi que le grand réalisateur canadien Norman Jewison dont le film *Moonstruck* a remporté trois Oscars.

Le remarquable succès international de nos cinéastes ne fait qu'illustrer l'urgence d'une législation en matière de distribution des films au Canada afin que les Canadiens puissent voir leurs propres films. Le cinéaste Jean-Claude Lauzon disait à la remise des Génies: «La gloire ne veut rien dire si les Canadiens ne voient pas nos films.»

La ministre des Communications (M^{lle} MacDonald) a promis une telle législation en février 1987. Au lieu de tenir ses

promesses, elle a cédé à Jack Valenti et aux intérêts cinématographiques américains. Je l'exhorte à présenter ce projet de loi dès maintenant et à permettre aux Canadiens de voir les excellents films canadiens avant qu'elle ne remporte un *Oscar* pour la pire non-réalisation par un ministre pour la troisième année consécutive.

* * *

L'AGRICULTURE

LA FAIBLESSE DU PRIX DE LA LUZERNE

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, l'industrie de la luzerne irriguée était en mesure de concurrencer d'autres cultures lorsque la majorité des revenus provenait de la vente des récoltes. Cependant, les cultures concurrentes reçoivent maintenant des subventions du gouvernement, tandis que les producteurs de luzerne ne bénéficient d'absolument aucune aide. Lorsqu'on prétend que l'industrie de la luzerne est en crise à cause de la chute des prix du fourrage, on ne prend pas en considération le mécanisme économique responsable des bas prix, notamment les grandes superficies de cultures annuelles comme l'orge et l'avoine qui bénéficient de subventions du gouvernement et qui sont coupées et mises en balles pour servir de fourrage. Comment l'agriculteur qui se spécialise dans une culture fourragère pérenne comme culture de rapport peut-il faire face à une telle aide? Son marché disparaît et son prix est réduit de moitié.

Les producteurs de luzerne irriguée vont bientôt disparaître également s'ils ne bénéficient pas eux aussi de l'aide accordée à leurs concurrents.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

LA LETTONIE—LES INTERVENTIONS POUR EMPÊCHER LA TENUE D'UNE CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DES VICTIMES DES DÉPORTATIONS ORDONNÉES PAR STALINE

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, le 24 mars 1988, j'ai parlé à la Chambre d'une cérémonie qui devait se tenir le lendemain à Riga, en Lettonie, pour commémorer les victimes des grandes déportations de 1949. J'ai dit à ce moment-là que si les autorités de l'URSS laissaient cette cérémonie se dérouler paisiblement à Riga, nous aurions un exemple concret de Glasnost.

Malheureusement, la manifestation a été interdite. Radio-Riga a rapporté qu'un cordon de police a été établi autour du lieu de rassemblement, devant la Statue de la Liberté, une demi-heure avant l'heure prévue pour la commémoration. D'après d'autres sources, un représentant de l'un des journaux non officiels a été menacé à mort à plusieurs reprises s'il donnait des renseignements sur ces événements. A Tallinn, au moins cinq militants estoniens pour les droits de l'homme ont été détenus par la police avant des commémorations similaires.